

PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

La Municipalité du Canton de Stanstead est de plus en plus sensibilisée et participante pour l'éradication des plantes exotiques envahissantes terrestres (phragmite) et aquatiques (myriophylle à épi) via son comité consultatif en environnement (CCE) et son conseil municipal.

Depuis 2014, la Société de conservation du lac Lovering (SCLL) a élaboré un projet expérimental par le déploiement de 10 000 mètres carrés de toiles de jute sur cinq sites expérimentaux afin de vérifier l'efficacité de cette technique pour l'éradication du myriophylle à épi. Les résultats ont été concluants et la repousse de cette plante aquatique envahissante est inexistante depuis bientôt cinq ans.

Devant de tels résultats, le ministère de l'environnement a accordé à la SCLL un certificat d'autorisation pour le déploiement de 30 000 mètres carrés de toiles de jute sur une période de trois ans. À l'été 2018, 8 500 mètres carrés de toiles de jute ont été déposées au fond du lac pour contrer la pousse du myriophylle à épi. À l'été 2019, le projet se poursuit avec la participation financière des propriétaires concernés, des villes de Magog et du Canton de Stanstead.

La MRC de Memphrémagog a publié un communiqué de presse le 16 avril 2019 *Bats-toi pour ton lac*. Elle veut sensibiliser la population à poser trois gestes simples et efficaces pour prévenir la propagation des espèces exotiques envahissantes aquatiques dans les lacs de la région. *Laver, vider, sécher pendant cinq jours votre **embarcation** et équipement avant d'entrer sur un nouveau plan d'eau*. Également, tous peuvent limiter la propagation du myriophylle à épi en évitant de circuler dans les herbiers et en ramassant les fragments de cette plante qui traînent sur les plages et en les jetant à la poubelle.

De plus, la municipalité est actuellement en démarche pour consulter des spécialistes en la matière afin d'aider à établir les priorités d'intervention sur notre territoire.

La protection d'un lac, c'est l'affaire de chacun de nous.

André Bélanger pour le CCE